

Communiqué de presse

L'EuroAirport se prépare au retour des passagers – obligation du port du masque à l'Aéroport

Suite à l'annonce des mesures d'assouplissement en France et en Suisse, l'EuroAirport se prépare maintenant à la reprise du trafic de voyageurs et des vols de passagers. La sécurité sanitaire des passagers et des collaborateurs est au cœur des préoccupations. Ainsi, le port d'un masque de protection est obligatoire à l'Aéroport.

En raison de la fermeture des frontières par de nombreux États, le trafic de voyageurs a été quasiment paralysé. Comme les mesures prises ont eu un effet positif sur l'évolution de l'épidémie, de nouvelles mesures d'assouplissement entreront en vigueur en France et en Suisse à partir du 11 mai 2020. L'Union Européenne et plusieurs pays envisagent également une éventuelle réouverture des frontières.

L'EuroAirport, seul aéroport binational au monde, se conforme aux exigences d'hygiène et de comportement prescrites par l'Agence régionale de santé (ARS) française et par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) suisse. En collaboration avec tous les partenaires impliqués dans les activités aéroportuaires, l'organisation détaillée des flux de passagers et des mesures comportementales concrètes pour la reprise des opérations est actuellement en cours de préparation. Par la coordination des procédures, l'Aéroport et ses partenaires visent à éliminer autant que possible le risque d'infection.

Actuellement, seul l'un des trois postes de contrôle de sûreté des passagers du terminal est ouvert. Les autres seront remis en service en fonction de l'évolution du volume du trafic. Les comptoirs d'enregistrement, les portes d'embarquement, les salons et les points de vente seront ouverts conformément aux autorisations officielles et en concertation avec les différents partenaires.

Lorsqu'ils se trouvent à l'Aéroport, passagers et visiteurs doivent porter un masque de protection et se conformer strictement au respect de la distance minimale et des règles d'hygiène applicables. Les compagnies aériennes peuvent prendre des mesures supplémentaires pour leurs passagers.

Pour protéger la santé des passagers, des visiteurs et des collaborateurs, l'EuroAirport met en œuvre, entre autres, les mesures suivantes :

- mise à disposition de distributeurs de désinfectants, installation de séparations et de marquages au sol pour indiquer les distances à respecter sur toutes les zones d'attente ;
- séparations des points de contacts comme par exemple les protections en plexiglas devant les guichets ;
- interventions de désinfection renforcées par les équipes de nettoyage sur les surfaces très utilisées telles que les tapis d'escaliers roulants, les boutons d'ascenseurs, les poignées de porte ainsi que dans les toilettes et dans les zones d'enregistrement.

La crise du coronavirus a un immense impact sur tous les domaines de la vie, et ses conséquences devraient se faire sentir encore longtemps. Matthias Suhr, Directeur de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse en est conscient : «*Nous n'atteindrons le nombre de passagers de fin 2019 probablement pas avant longtemps*», dit-il. «*Mais nous mettons tout en œuvre pour rester un partenaire solide, responsable et attractif pour nos clients.*»

Contact :

Stefan WYER

Directeur Affaires Publiques & Communication

Tél : +41 (0)79 292 22 66

E-Mail: media@euroairport.com

Pour plus d'informations sur l'EuroAirport : www.euroairport.com